



Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

alexandre vigneux <alexandrevigneux@outlook.fr>

2 juin 2023 à 11:29

À : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Bonjour

Bon pour accord

Mr vigneux

De : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>**Envoyé :** jeudi 1 juin 2023 10:50**À :** alexandrevigneux@outlook.fr**Objet :** Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

Bonjour Monsieur Vigneux,

Comme convenu pendant notre échange voici la demande d'ACD dont je vous ai parlé.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

-30000970464430

Relatif au SIREN :

-805379112

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention

"BON POUR ACCORD"

Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.
Cordialement,

Pierre-Louis TETTAMANTI

Consultant en Énergie

pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr

07.57.90.34.09

www.dune-energie.fr

